

Bruxelles, le 11 septembre 1981

NOTE BIO (81) 341 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

---

RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 11 SEPTEMBRE 1981 (K. Van der Pas)

Calendrier

Indexation (M. Santarelli)

1. Compte tenu des commentaires de presse qui font état depuis plusieurs jours d'une protestation de M. Hinterscheid, Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats, auprès du Président Thorn au sujet de la communication de la Commission au Conseil du 23 juillet sur les "principes de l'indexation dans la Communauté" le Porte-Parole a rappelé hier qu'il s'agissait d'un document faisant suite à la décision du Conseil des Ministres du 15 décembre 1980 et aux conclusions du Conseil Européen de Maastricht de mars dernier.

Le Porte-Parole a rappelé que la Commission précisait dans ce document qu'il s'agissait de réflexions pour un débat auquel devraient naturellement participer toutes les parties intéressées et en particulier les partenaires sociaux; il a rappelé en outre que toutes recommandations ou propositions en la matière comporteraient, comme le précise également le document du 23 juillet, la consultation des partenaires sociaux ainsi que du P.E. et du Comité Economique et Social.

2. Un membre du P.E. vient de prendre position au sujet de l'indexation et de la communication de la Commission. Pour le Président Thorn il est normal que partenaires sociaux et hommes politiques fassent part de leurs réactions au sujet de cette communication, dont il tient à souligner qu'elle ne représente ni une recommandation, ni une proposition, mais des réflexions pour l'ouverture d'un débat.

La Commission aura prochainement l'occasion de préciser sa position sur le fond de cette affaire devant les instances appropriées, ce qui fera apparaître, le Président Thorn en est convaincu, que les critiques adressées à la Commission et les craintes exprimées ne sont pas justifiées.

Navigation maritime

La Commission vient d'approuver une proposition de décision du Conseil arrêtant une action concertée de la CEE dans le domaine des systèmes d'aide à la navigation maritime depuis le littoral (COM(81)463).

Le but est de coordonner les recherches les plus importantes dans le domaine des aides techniques offertes aux navires près des côtes et dans les approches portuaires.

. / .

L'objectif est la reduction des dangers potentiels de la navigation pour la vie humaine, l'environnement et le materiel.

Le programme durera trois ans et la contribution financiere du budget CEE est evaluee a 2.100.000 uce.

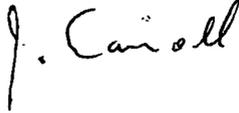
Materiel diffuse

Discours de M. Andriessen a l'ouverture du "16th International Course in European Integration" (Amsterdam, 10/9)

Calendrier

Amities,

J CARROLL COMEUR

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "J. Carroll".